

L'écho Cantaronnais

Le magazine d'information de la commune de Cantaron



Chef-lieu - Cognas - Tardieu - Baoussé - Villars - Mas Duc - Clair Azur - Bordinas - Saut de Millo
Serre - Bestagnier - Rasclaou - Collet - Bégude - Lauvette - Campe - Lou Cayre - La Suc

N°8

Janvier 2020

BONNE
ANNÉE
2020

> Suivez les activités de la commune et rejoignez nous sur cantaron.fr

VIE ET SOCIÉTÉ - P2/3 // **VIE DU VILLAGE** - P4/5 // FESTIVITÉS ET TRADITIONS - P6 //
HISTOIRE ET PATRIMOINE - P15 // ANIMATIONS ASSOCIATIVES - P17 // **LES VOEUX**
DU MAIRE - P23 // SANTÉ, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT - P25 // **AGENDA** - P28

CHÈRES CANTARONNAISES, CHERS CANTARONNAIS

En application de l'article L.52-1 du code électoral et dans le cadre des futures élections municipales de mars 2020, Monsieur le préfet rappelle que la communication du maire est fortement limitée dans les six mois qui précèdent le scrutin, donc depuis le 1er septembre 2019.

En conséquence, il ne peut encore y avoir de «Mot du Maire» dans ce numéro 8 de l'Echo Cantaronnais.

Je vous remercie de votre compréhension.

Néanmoins, je tiens quand même personnellement et avec tous les élus du conseil municipal à vous souhaiter une excellente année 2020, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout beaucoup de santé.



Bien à vous -
Gérard BRANDA

BOÎTES AUX LETTRES

De trop nombreuses boîtes aux lettres dans la commune ne portent pas de nom ou pas tous les noms des résidents, ni de numéro. Elles sont même aussi parfois abimées et quelquefois peu visibles ou accessibles.

Les services de la poste sont gênés pour la distribution du courrier surtout lors des remplacements. Il en est de même pour les livreurs de colis. Merci donc, si vous êtes concernés, de faire le nécessaire pour remédier à cette

situation et pour faciliter le bon fonctionnement de notre service public.



N°8 Janvier 2020

**L'écho Cantaronnais est publié
par la mairie de Cantaron**

Directeur de la publication
Gérard BRANDA Maire

Rédaction :
Gérard STOERKEL 1er Adjoint, délégué aux finances et à la communication

Avec l'aimable participation des élus et des responsables des associations de Cantaron

**Votre prochain Echo des cantaronnais
paraîtra en avril.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités
Contactez nous à la mairie au 04 93 27 64 60
Ou par messagerie à mairie.cantaron@free.fr
Ou par courrier à l'adresse de la mairie à l'attention
de Gérard Stoerkel



SAUVONS NOTRE TRAIN

Alors que notre pays semble avoir pris conscience que seul le développement raisonné des transports publics peut assurer à l'avenir les déplacements privés et professionnels de nos concitoyens, en limitant l'utilisation individuelle de l'automobile, notre ligne de train fait l'objet de menaces de fermeture. Pourquoi ?

Pourquoi cette ligne internationale ferroviaire Nice-Breil-Tende-Cuneo est exploitée dans des conditions de sous équipement et pourquoi des menaces de fermeture pèsent sur elle ?

Il s'agit pourtant d'une ligne de chemin de fer desservant plusieurs communes françaises et italiennes et permettant aux habitants de celles-ci de se rendre sur la bande littorale des Alpes-Maritimes, où se concentrent les entreprises et donc les emplois.

Sa fermeture serait non seulement un non-sens social et économique, mais également environnemental. Le bon sens voudrait au contraire qu'elle soit développée en augmentant les rotations et en sécurisant la régularité des dessertes, afin que les populations soient incitées à l'utiliser. Cette ligne ferroviaire est vitale.

Les décideurs ont-ils l'intention de la pérenniser au lieu de la laisser périr par une inaction reposant uniquement sur des considérations commerciales, là où les enjeux climatiques sont justement d'assurer un aménagement de notre territoire allant dans le sens des transports collectifs.

En ce qui nous concerne, dans notre village, quand on voit l'état de saturation de la pénétrante aux heures de pointe, on se dit qu'il est urgent d'améliorer les déplacements dans la vallée du Paillon et donc qu'il est urgent de trouver des alternatives à l'utilisation de l'automobile comme mode de déplacement privilégié. Notre territoire a la chance de bénéficier de la présence d'une voie ferrée, joyau légué par nos anciens, qui rayonne sur 22 communes en partant du centre de Nice jusqu'à Tende. Cantaron et maintenant l'Escarène sont dotés d'un pôle multimodal, utilisons les !



Alors chiche, habitants de Cantaron, montrons l'exemple, essayons de changer nos habitudes ! Prenons le train une fois de temps en temps pour commencer et peut-être, objectivement, on se rendra compte que l'on a tout à y gagner. Certains le font déjà, mais trop peu nombreux...

Gérard BRANDA

LES TRAVAUX



Construction d'un abri au berger du Mont-Macaron (piste de Ciauric)

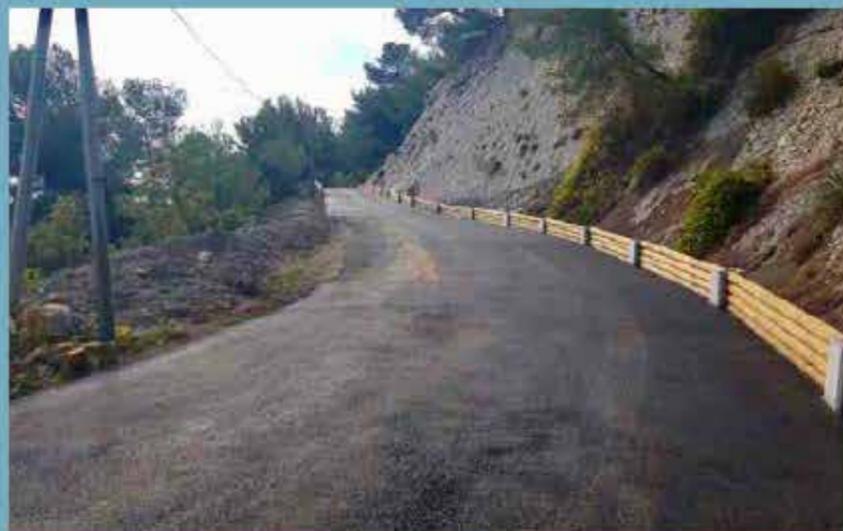


Chemin du saut de millo : reprise d'affaissement et réfection des enrobés (dotation cantonale)

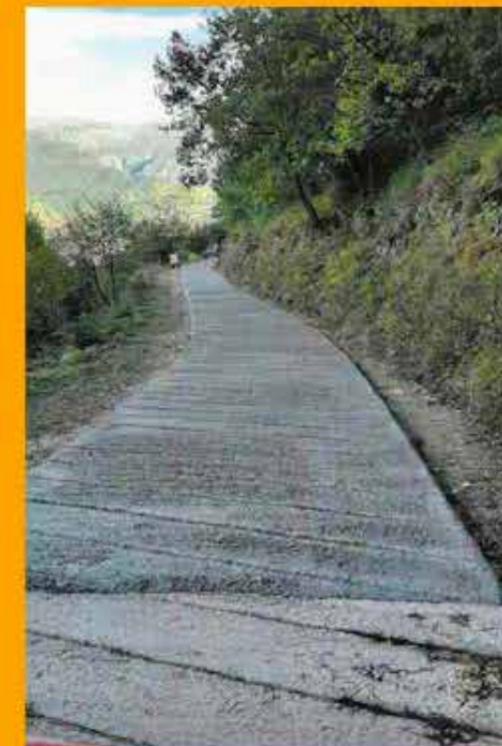
Sécurisation et réfection des enrobés route du Mont Macaron (dotation Cantonale)

Les deux chantiers (saut de millo et route du mont Macaron) :

536 m² d'enrobés et 92 mètres linéaires de rondins de bois pour un total de 34 996 euros HT (ou 41 996 TTC) réalisé par l'entreprise Zugliani et fils



Abattage d'arbres dangereux le long des routes
Entreprise Viazzi
Évacuation des déchets par l'équipe communale pour limiter les frais.



Extension de la piste de Ciautic

Pose de caméras équipées de vision nocturne sur 4 sites dans la commune, lieux de passage ou dépôts d'ordure :

- 2 cameras rue de la Gare
- 1 route de la Lauvette
- 1 chemin du Cayre

Entreprise ALTEC



INAUGURATION PLACE DE L'ÉCOLE

Samedi 23 novembre à 10H15, nous inaugurons la place de l'école après sa rénovation complète.

De nombreux cantaronnais avaient bravé la forte pluie qui nous faisait craindre le pire pour cette manifestation, que nous avons néanmoins maintenue.

Le ruban fut coupé par le maire Gérard Branda et les officiels présents, Francis Tujague, conseiller départemental et Maurice Lavagna, président de la CCPP, en présence également du maire de Touët, Noël Albin, et des représentants des entreprises ayant participé aux travaux.

De jeunes enfants costumés en niçois ont distribué des morceaux de ruban en souvenir de cet événement.



INAUGURATION DE LA SALLE BOTTIER ET SON EXPOSITION DE PEINTURE



Les 3 artistes exposants : Gérard STOERKEL, James CHARIAULT, Marcel THIBAUT

Ensuite nous rejoignons tous la Salle Bottier pour le vernissage inaugurant cette salle que nous avons aussi agrandie et rénovée pour y organiser des expositions, mariages, réunions.

Pour cette première, 3 artistes amateurs locaux exposaient, et à tour de rôle nous ont présenté leurs travaux, à savoir dans l'ordre, Gérard Stoerkel (1er Adjoint), James Chariault, chasseur et peintre naturaliste, et pour terminer ce petit tour de visite, Marcel Thibaut, tourneur sur bois.

Tous ont découvert ces 3 artistes amateurs, agréablement surpris de la qualité des travaux présentés.



La nouvelle salle Bottier sur la place du village a vocation à être une salle d'exposition, de conférence, de réunions.

Elle peut être mise à disposition d'associations ou de particuliers de Cantaron ou d'ailleurs qui en font la demande.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser en mairie : 04 93 27 64 60

Ensuite, le maire, notre conseiller général et le président de la CCPP ont pris la parole pour se féliciter de la réalisation de cette place au service de la commune, financée en partie grâce aux subventions du département, de la CCPP et de la région (à hauteur de 60%). En final resteront à la charge de la commune environ 120 000 euros HT.

À midi, un apéritif d'honneur était servi aux invités et cantonnais pour clôturer cette belle inauguration.



Ci-dessous les élèves de l'école attentifs aux explications des artistes :



LE 11 NOVEMBRE



En ce 11 novembre 2019, nous fêtons les 101 ans de l'armistice de la grande guerre de 14-18. Moins de monde que l'année dernière pour les 100 ans, mais néanmoins les fidèles à cette mémoire étaient présents.

3 élèves de notre école, accompagnés de leurs parents et du directeur d'école ont pu déposer une gerbe, avec le maire. Après le discours officiel de notre ministre lu par le maire, tous entonnèrent une patriotique marseillaise

Enfin, la pluie nous épargna jusqu'au pot de l'amitié...



LE REPAS DES AINÉS

Dimanche 15 décembre, la salle Bermond était comble, nombreux étaient les cantaronnais ayant répondu à l'invitation du maire et du conseil municipal, soit 130 personnes, on ne pouvait en accueillir plus... La salle Bermond avait été décorée à l'occasion par deux adjointes, Joëlle, Edith (accompagnées de Christiane).

Pour cette occasion, des bénévoles, encadrés par Christian di Martino, ont assuré la confection des repas, habituellement fournis par un traiteur. Bravo à Michèle qui n'a pas ménagé son temps et sa peine pour nous assurer cet excellent repas, fort apprécié des convives.



A la fin du repas nous avons tiré la tombola, où de nombreux et beaux lots furent gagnés. Tous ces lots nous avaient été donnés par les associations de la commune, que nous remercions de nouveau pour leur générosité.

Tout au long du repas, et au cours de l'après-midi un prestidigitateur renommé, Baptiste Andréas, anima le repas par ces tours de cartes ou de magie. Il ne nous a pas révélé ses «trucs»...

Il fut très applaudi avec rappel...

En conclusion, un excellent moment de convivialité avec nos aînés !



FESTIVAL OCCITAN DE CHANT TRADITIONNEL DES PAILLONS

Le 3 octobre, salle Bermond, La Radio Nissa Pantai a organisé son premier festival de chant en occitan dans les vallées des Paillons.

Les festivités ont commencé à Peillon Borghéas, dans le restaurant Pocanelle par un atelier de cuisine de Madagascar, suivi d'un repas animé par les artistes Mabrunne au chant et à l'accordéon diatonique et Diana Vainer.

Le périple s'est poursuivi à Contes, dans son église perchée avec des groupes locaux comme Taca d'Òli et Lu Misteriós ou de Toulouse avec le trio vocal féminin Cocanha qui nous a enchanté de leurs voix mélodieuses et enjouées.

Enfin, Cantaron nous a ouvert grands les bras pour accueillir le stage de danses occitanes de Daniela Mandrile, le concert d'Amploua amené par Christian Bezet de Coaraze qui est aussi le parrain du festival, puis le baléti avec les fameux Barbalùcou et Tchatchao nous ont fait danser jusqu'à la fin de la nuit.

Il est à noter que le bénéfice du festival sera reversé à l'association en charge de créer une nouvelle école bilingue (nissart / français) Calandreta dans le secteur de Nissa. Nissardament voastre



DISTRIBUTION DES PANIERS DE NOËL :

Comme tous les ans en fin d'année, la municipalité distribue aux anciens de Cantaron, un panier bien garni de victuailles festives, foie gras, douceurs chocolatées, conserves fines et le bon vin adéquat.

Cette année, une belle planche à découper était offerte, décorée de photos d'hier et d'aujourd'hui des quartiers de notre beau village.

Tous apprécient ce geste de partage et firent bon accueil aux élus distribuant ces paniers.

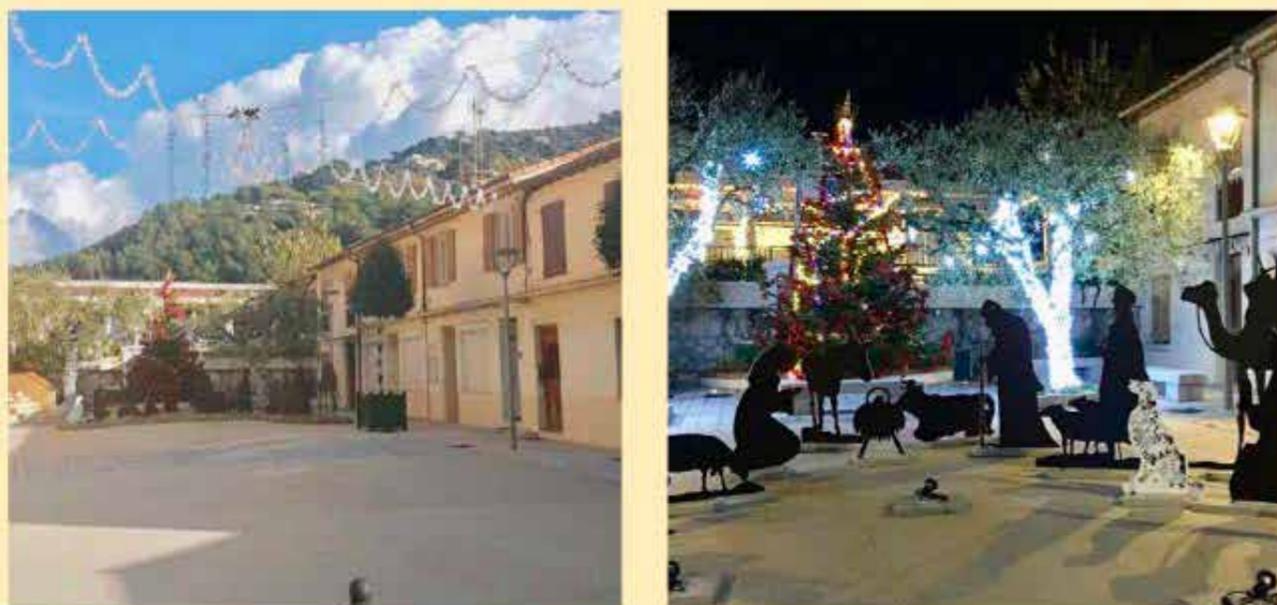
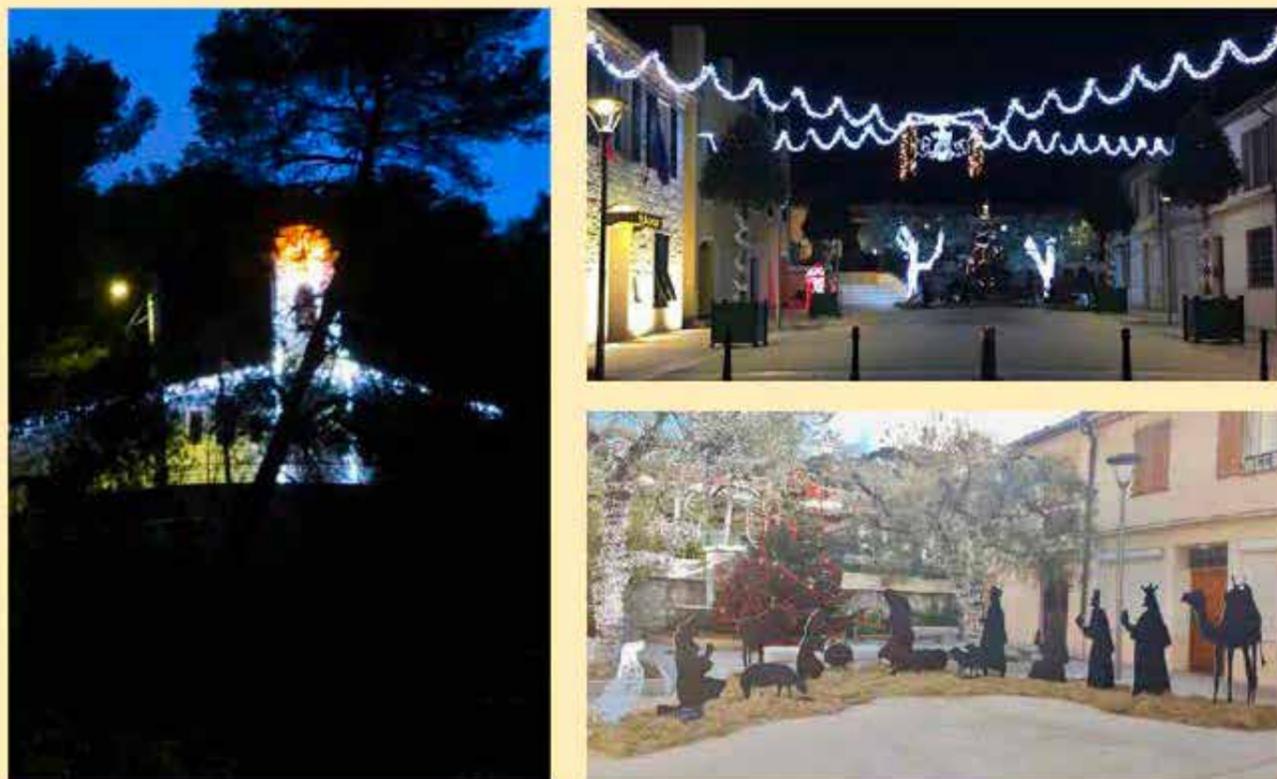
Le maire et ses adjoints se font un plaisir de distribuer ces colis, Gérard Stoerkel, a même rencontré le Père Noël sur son chemin et qui s'est proposé de l'aider à distribuer les colis dans son quartier de la Lauvete.



UNE CRÈCHE PLACE DE L'ÉCOLE TOUT ILLUMINÉE :

Une belle place entièrement rénovée, une belle crèche aux pieds des oliviers... Cantaron a su mettre ainsi en valeur en cette fin d'année 2019, la nouvelle place, bien décorée d'illuminations le soir.

Notre premier adjoint, Gérard Stoerckel, avait aussi participé à sa manière à cette animation pour Noël en réalisant une très belle crèche, tout en silhouettes noires, où l'on pouvait retrouver 'la sainte famille', entourée de l'âne, bœuf, des bergers, moutons, chien et roi mages avec un beau dromadaire. Félicitations à l'artiste...



NAISSANCE d'une COMMUNE à CANTARON...

Fin de notre feuilleton...

Depuis notre Echo cantaronnais N°5 d'avril 2019, nous avons entrepris avec Josette Martina de vous retracer l'histoire de la naissance de notre commune qui n'existait pas avant 1911.

Aujourd'hui nous clôturons ce feuilleton qui, nous l'espérons, vous a intéressés, car peu de cantaronnais connaissaient cette histoire, somme toute, pas très ancienne.

Merci également à Madame Mutel qui nous a fourni toute la base documentaire de nos articles. Merci de l'intérêt que vous nous avez porté.

Photocopie de l'extrait du journal officiel du 25 juin 1911 :



LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ DE CANTARON :

PHOTO DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE
INSTALLÉE À L'ENTRÉE DE LA SALLE BERMOND :
L'AVEZ-VOUS RECONNUE ?



Conclusion et hommage :

Les textes parus dans nos derniers bulletins municipaux, l'Echo Cantaronnais, retraçant la naissance de notre commune, ont mis en lumière le travail important réalisé par le maire de l'époque Monsieur CARRARA Jean-Baptiste (qui habita à la Bégude). Les cantaronnais pourront penser à lui avec reconnaissance et le remercier pour sa ténacité et sa détermination à faire aboutir ce projet qui lui tenait à cœur.

HALLOWEEN À L'ÉCOLE

Fête deux fois à Cantaron :

Le 21 octobre, nos élèves ont bénéficié d'un repas 'halloween', bon repas préparé par le CAT Epis, dans un réfectoire décoré par nos employés.



Le jeudi 31 octobre après-midi l'APE fêtait Halloween avec les élèves de l'école.

La salle Bermond, bien décorée, accueillait les élèves et leurs parents, tous déguisés à cette occasion, en vampire ou consœurs sorcières, prêts à tous s'effrayer mutuellement !

Les citrouilles emblématiques de cette fête étaient découpées sur place par les enfants, encadrés par les institutrices et parents qui s'amusaient bien également.

Un seul regret, la pluie qui s'était invitée en cet après-midi n'a pas permis le défilé habituel dans les rues du chef-lieu. En attendant les bonbons seront stockés chez les habitants pour l'année prochaine...les enfants en rêvaient...



Merci aux bénévoles de l'APE et à notre corps enseignant pour leur implication.



LES BOULISTES CORSES À CANTARON

Le 18 octobre notre dynamique club de boules recevait le club corse de Borgo, le Sporting Borgo, pour un WE de rencontres sur notre commune, en compétition ou autour d'un bon barbecue.

Depuis plusieurs années, ces échanges se poursuivent régulièrement pour le bonheur de nos boulistes, qui se rendront de nouveau en Corse en octobre 2020, pour le souvenir Mathieu Marchetti

Alors qu'une partie du club de Cantaron se rendait en Corse, d'autres boulistes avaient fait le choix de se rendre en juillet 2019 à Saint Alban.



Ci-dessous, le Président du Sporting Borgo, Jean-François Pronesti, (maillot blanc) aux côtés de Charly Piétri

LE TELETHON 2019 SAMEDI 07 DECEMBRE 2019

Comme les années passées la municipalité a organisé un WE TELETHON à Cantaron. Vendredi soir, salle Bermond, se déroulait une soirée dansante. Beaucoup d'ambiance, les danseurs étaient à la fête ! Le samedi matin, le club de randonneurs avait donné RDV aux marcheurs pour une ballade de 2 heures le long du Paillon, belle découverte grâce au club Calla Mouna et sa joyeuse équipe !



Dans la même matinée du samedi, avec prolongation l'après-midi, le club des boulistes avait organisé un concours de boules avec ses adhérents et les jeunes du CAT Epis. Ambiance sympathique malgré la fraîcheur matinale...

A midi, restauration sur place, les boulistes avec leur barbecue, et les autres associations ont pu déguster l'excellente charcuterie préparée par les chasseurs, ou les pâtisseries des 'Doigts agiles', ou la socca et crêpes préparées par Fabienne et Fabrice.

Respectivement Président et Trésorière de l'OCJFT





Un stand original où l'on pouvait s'exercer au tir de biathlon !

L'après midi, salle Bermond, les spectacles s'enchaînèrent, tous de qualité, chanteuses, chanteur, jeunes enfants de l'Opéra de Nice qui nous ont chanté de belles mélodies de Noël, toutes bien connues du répertoire américain.



Et justement, pour clôturer cet après midi, le groupe de Gospel L'ES-CARENA BREATH OF GOSPEL interpréta de beaux chants eux aussi bien connus.

Merci à Christian Di Martino, à Fabrice, Fabienne, aux associations, qui se sont impliqués pour la réussite de ce WE.

Reste à attendre combien ce Téléthon 2019 a rapporté au bénéfice de cette initiative nationale.



Le samedi 11 janvier le maire Gérard Branda entouré du conseil municipal présentait ses vœux à la population de Cantaron.

De très nombreux cantaronnais étaient présents salle Bermond, qui avait été ouverte sur la Place Oddo, fermée et chauffée pour l'occasion. C'est la première fois qu'autant de monde s'était déplacé à ces vœux, marquant ainsi l'attachement de beaucoup à la vie communale.

Etaient également présents Francis Tujague, Maire de Contes, conseiller départemental, Maurice Lavagna, Maire de Berre, Président de la CCPP, Noël Albin, Maire du Touët de l'Escarène, et un certain nombre d'élus des communes de la vallée des Paillons, Monsieur le Curé, le père Luigi... Merci pour leur présence.

Dans ses vœux, après des propos sur la situation sociétale actuelle et sur les enjeux climatiques et environnementaux à prendre en compte au plus vite, le maire nous rappela très succinctement les réalisations de l'année 2019, compte tenu de la période de réserve précédent les élections municipales de mars prochain.

Il a remercié tout le personnel communal pour son implication au quotidien afin d'apporter aux cantaronnais le bon service public attendu. Il a remercié également les élus qui se sont engagés à œuvrer, eux aussi, au service de la population et à gérer, au mieux avec lui, les intérêts de la commune.



Le maire félicitant Christian Di Martino pour la bonne organisation de la cérémonie

Il ne manqua pas non plus d'annoncer sa candidature à ces prochaines élections, repartant avec l'équipe actuelle en place, à «2 ou 3 exceptions près».



A l'occasion de cette cérémonie, le groupe de danseuses de La Trinité, les Bluebell Girls, nous a présenté un spectacle digne d'un célèbre casino parisien, spectacle qui a enchanté tous les spectateurs. Les photos vous donneront un aperçu de la qualité de cette prestation.



Pour terminer, le maire remercia publiquement Christian Di Martino, adjoint aux festivités, qui avait parfaitement organisé cet après-midi, avec ses bénévoles. Après le spectacle, nous nous sommes retrouvés sous le préau pour partager tous ensemble un moment très convivial et déguster la galette avec le verre de l'amitié.

Avant l'arrivée de l'été :

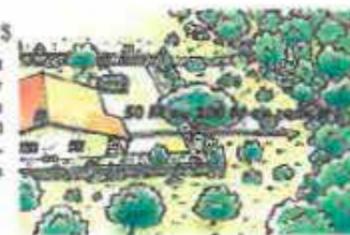
«Les obligations légales de débroussaillage(OLD) poursuivent un double objectif:
-Réduire l'impact des incendies se propageant de la forêt vers les enjeux humains.
-Protéger la forêt des incendies éclos aux abords des zones habitées et des infrastructures linéaires (routes, lignes électriques aériennes...)

La sécurité des habitants et la prévention des dommages aux biens et aux forêts du département doivent guider notre action. Nous comptons sur la compréhension de tous et nous vous en remercions d'avance.»

Illustration de l'arrêté préfectoral n°2014-452 du 10 juin 2014 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département des Alpes-Maritimes.

Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m pouvant être portée à 100 m selon prescriptions d'un Plan de Prévention des Risques Feu de Forêt (PPRF).



Zone urbaine, ZAC, lotissement : débroussaillage partout



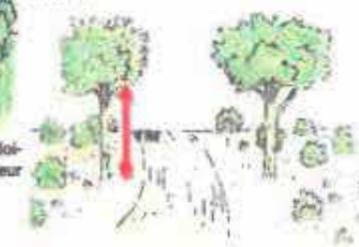
Le débroussaillage est obligatoire sur la totalité des terrains situés en zone urbaines (U) définie par un document d'urbanisme (POS, PLU).



Les voies donnant accès à la construction doivent être débroussaillées sur une profondeur de :

- 10 m pour les massifs très sensibles ;
- 04 m pour les massifs sensibles ;
- 02 m pour les massifs à sensibilité modérée.

Il convient de dégager un gabarit minimum de passage de 4 m en hauteur sur les voies d'accès pour permettre l'accès des engins de secours.

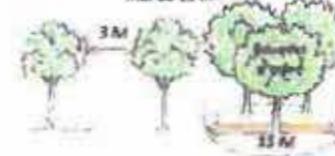


La mise en œuvre du débroussaillage

POINT 1 Le maintien par la taille et l'élagage des houppiers des arbres à une distance de 3 m de tout point des constructions et installations

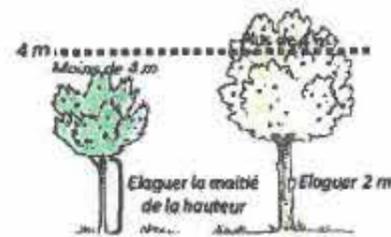


POINT 2 Un écartement de 3 m entre houppiers avec la possibilité de maintenir des bouquets d'arbre d'un diamètre maximal de 15 m



POINT 3

L'élagage des arbres sur la moitié de la hauteur pour les sujets de moins de 4 m et sur 2 m de hauteur pour les sujets de plus de 4 m.



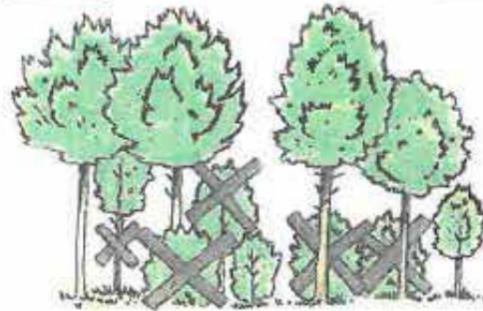
POINT 4

La coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse au niveau du sol.



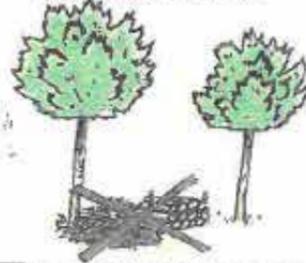
POINT 5

La suppression des arbustes en sous étage.



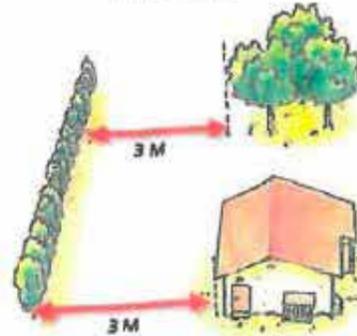
POINT 6

L'élimination ou le broyage des végétaux et des résidus de coupe et de débroussaillage dans le respect strict de la réglementation en vigueur.



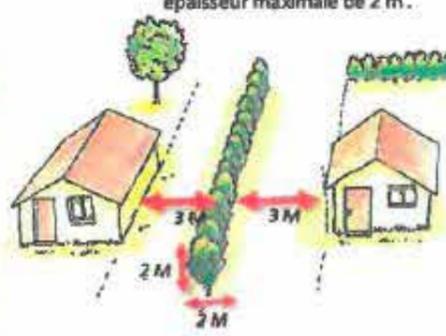
POINT 7

Les haies non séparatives doivent être distantes d'au moins 3 mètres des constructions, installations et autres ligneux et avoir une épaisseur maximale de 2 m.



POINT 8

Les haies séparatives, d'une hauteur maximale de 2 m doivent être distantes d'au moins 3 m des constructions, installations, de l'espace naturel et des haies voisines et avoir une épaisseur maximale de 2 m.



POINT 9

Le maintien en état débroussaillé doit être assuré tout au long de l'année.

Qui est responsable ?

Le maire de la commune est le responsable du contrôle de l'exécution des OLD.

Les travaux de débroussaillage obligatoire sont à la charge du propriétaire pour protéger ses proches et ses biens.

NOURRIR LES OISEAUX SAUVAGES

Comment créer des boules de graisses pour les oiseaux ?

Ingrédients et matériel:

- Graisse végétale sans sel (type margarine, huile végétale),
- Graines mélangées pour oiseaux (voir ci contre),
- Fruits secs légèrement brisés,
- Moules ou contenant vide type pot de yaourt,
- Ficelle ou bout de bois.



Nourrir les oiseaux en hiver

L'hiver est une période où les ressources alimentaires sont rares dans la nature. C'est la période où les oiseaux brûlent un grand nombre de calories pour maintenir leur température corporelle. Pourquoi ne pas leur donner un coup de pouce ?

Étapes de fabrication:

- Dans un récipient, mélangez la matière grasse avec votre préparation de graines et fruits à coques,

-Prenez un pot de yaourt vide ou votre moule et placez directement au centre soit la ficelle soit un bout de bois attaché à la ficelle à l'intérieur,

-Remplissez le pot avec le mélange pour oiseaux préparé précédemment,

-Placez le tout au réfrigérateur,

-Démoulez le contenu du pot une fois qu'il est bien solide et suspendez le à l'aide d'une ficelle ou d'un fil de fer à une branche,

-Il est également possible de badigeonner une pomme de pin du mélange et de la suspendre à un arbre avec une ficelle.

Des graines, de la graisse et des fruits

Le plus simple est de vous fournir ou de préparer un mélange de graines de diverses tailles, convenant à diverses espèces d'oiseaux : tournesol, chardon, maïs, millet, orge, blé, avoine. Ils apprécient aussi les fruits secs : noisettes, amandes, noix, raisins secs, cacahuètes non salées et même des pépins de pommes et de poires.

Aliments à éviter pour les oiseaux

Il faut savoir que certains aliments sont nocifs pour les oiseaux : pain, graines de lin, graines de ricin, riz cru, noix de coco séchée, lait, restes alimentaires (trop salés ou trop sucrés).

Ne nourrissez pas les oiseaux tout au long de l'année car les oiseaux ont besoin de chercher eux-même leur nourriture. La meilleure saison pour les aider étant de novembre à mars.

Petits conseils:

- Répartissez la nourriture en plusieurs points afin d'éviter les conflits entre oiseaux de différentes espèces.
- Suspendez à différentes hauteurs (arbustes, arbres balcon).

Votre jardin deviendra ainsi un véritable poste d'observation des oiseaux de votre jardin pour toute la famille! Alice Corsini



Notez sur vos agendas :

Cet agenda peut encore évoluer, vous pouvez consulter cet agenda sur le site cantaron.fr

Janvier :

Le 23 janvier : remise du chèque au Téléthon

Le 30 janvier : conseil municipal

Février :

Le 15 février : Loto organisé par l'OCJFT

Mars :

Le 7 mars : carnaval des enfants



Le 15 mars : 1er tour des élections municipales

Le 22 mars : 2ème tour des élections municipales

Le 29 mars : la saint-Joseph

Avril :

Le 25 avril : trail du Muguet



Mai :

Les 1er et 2 : festivités du 1er mai

ETAT CIVIL



Naissance

Le 30 Octobre 2019
Ilona CONTESSE



Ils nous ont quittés

M. CASIN Jean - Le 19/12/19
M. GOMEZ Henri - Le 24/11/19
M. DALBERA Roger - Le 01/12/19
M. GIAUFFRIET Michel - Le 27/12/19
M. RUNGO Marc - Le 30/12/19